



Salaires : la direction fait un tout petit pas

Après deux non parutions et face à la menace d'une troisième, l'intersyndicale a obtenu une avancée pour près de la moitié des salariés du journal.

Après quatre suspensions de séance, la réunion de négociation qui s'est tenue mercredi, dans un climat tendu, a débouché sur une augmentation, dès janvier 2018, des salaires les plus bas : 0,9% en dessous de 1,6 smic (2 368 euros brut maxi/mois) et 0,5 % entre 1,6 et 2,5 smic (3 700 euros brut maxi/mois). Pour les autres salariés, l'intersyndicale compte bien remettre la question des salaires sur le tapis dès le début de l'année à venir.

Par ailleurs, les quatre syndicats de l'entreprise ont unanimement rejeté la proposition de la direction de « nouvelle politique salariale » consistant à conditionner, à l'avenir, les négociations à un certain niveau de résultat d'exploitation (recettes d'exploitation moins charges d'exploitation). Les syndicats continueront de défendre le principe d'une indexation, au minimum, sur l'inflation, pour que chacun puisse maintenir son pouvoir d'achat.

La direction a d'ores et déjà annoncé qu'elle ne démordrait pas de sa position, remettant en question l'indice INSEE. Elle entend donc imposer la poursuite de la réduction de nos rémunérations année après année.

Face à cette nouvelle approche, l'intersyndicale s'inquiète de cette rigidité qui ne peut que nuire au climat social.

On ne peut pas demander aux salariés de travailler de plus en plus en constatant l'érosion de leur salaire face au coût de la vie.

L'intersyndicale vous donne rendez-vous en janvier, dès l'ouverture de la négociation annuelle obligatoire, pour exiger de nouvelles revalorisations salariales.